

AVIS DE MARCHE PASSE SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE

FOURNITURE DE MATERIEL SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE POUR LES ECOLES ET LES SERVICES DE LA VILLE DE CAGNES SUR MER.

1-POUVOIR ADJUDICATEUR

Mairie de Cagnes-sur-Mer
Service de la Commande Publique
MAPA
Place de l'Hôtel de Ville
BP 79
06 802 Cagnes sur Mer Principal Cedex
Tel : 04 93 22 19 14
Fax : 04 93 22 19 84

Ouverture au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
C'est à cette adresse que le DCE (dossier de consultation des entreprises) peut être retiré, des informations complémentaires peuvent être obtenues, et les demandes et offres de participation renvoyées.

Mise en ligne : Le DCE est mis à disposition par voie électronique sur le site :

<https://www.marches-securises.fr>

<https://www.e-marches06.fr/>

2-OBJET DU MARCHE

FOURNITURE DE MATERIEL SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE POUR LES ECOLES ET LES SERVICES DE LA VILLE DE CAGNES SUR MER

Le marché est un marché fractionné à bons de commande, passé pour une période allant du 1^{er} mai 2012 au 31 mars 2013 .

Le présent marché sera constitué de 3 lots. Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé.
Les lots sont multi-attributaires, dans la limite d'un maximum de cinq attributaires pour le lot n°1 et trois attributaires pour les lots n°2 et 3.

Lot 1 : Matériel pédagogique (Pré-élémentaire & Élémentaire & Adultes)

Montant annuel maximum : 50 000.00 € ht

Lot 2: Matériel d'activités liées aux arts plastiques, visuels et créatifs (Pré-élémentaire & Élémentaire & Adultes)

Montant annuel maximum : 37 000.00 € ht

Lot 3 : Matériel d'activités musicales (Pré-élémentaire & Élémentaire & Adultes)

Montant annuel maximum : 4 500.00 € ht

3-CRITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Le jugement des candidatures se fera sur les garanties professionnelles et financières présentées par chacun des candidats à partir notamment des critères suivants :

- les moyens généraux en personnel
- les moyens généraux en matériel

Le jugement des offres et le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sera effectué à partir des critères pondérés de la manière suivante:

Pour les lots 1, 2 et 3 :

- Adaptation aux objectifs pédagogiques : 50 %
- Diversité des articles proposés : 40 %
- Innovation (évolution des produits existants/nouveaux produits) : 10%

Le nombre d'attributaire pour chaque lot sera fixé librement par le pouvoir adjudicateur lors du jugement des offres dans la limite d'un maximum de 5 pour le lot 1 et de 3 pour les lots 2 et 3.

4-DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

MARDI 6 MARS 2012 à 16h 30

Aucune candidature ou offre ne pourra être transmise par voie électronique, par télécopie ou par télex.

5- DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS

03 février 2012